



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 60734

Texte de la question

M. Alain Fabre-Pujol attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'amélioration de l'éducation physique et sportive. L'éducation physique et sportive participe à l'éducation générale des enfants et adolescents, et permet à nombre d'entre nous de trouver une passion ou une activité qui contribue à notre épanouissement d'adulte citoyen. Pour cela, il est important que chacun puisse, au cours de sa scolarité, participer à la découverte des différentes disciplines sportives, et puisse les pratiquer de façon régulière. Une politique de l'EPS nécessite un plan pluriannuel de création de postes. La résorption de la précarité, l'augmentation du nombre d'heures d'enseignement de l'éducation physique et sportive et le départ à la retraite d'une génération de professeurs nécessitent une gestion prévisionnelle du personnel enseignant certifié. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre pour anticiper les besoins en professeurs d'EPS.

Données clés

Auteur : [M. Alain Fabre-Pujol](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60734

Rubrique : Éducation physique et sportive

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 mai 2001, page 2668